



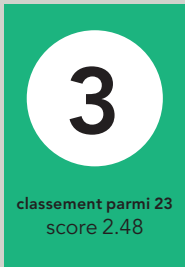
East-West Seed

Access to Seeds Index

Données concernant l'entreprise

Siège : Nonthaburi, Thaïlande
Type d'entreprise : Privée
Chiffre d'affaires du groupe (2017) : 150 000 000 USD
www.eastwestseed.com

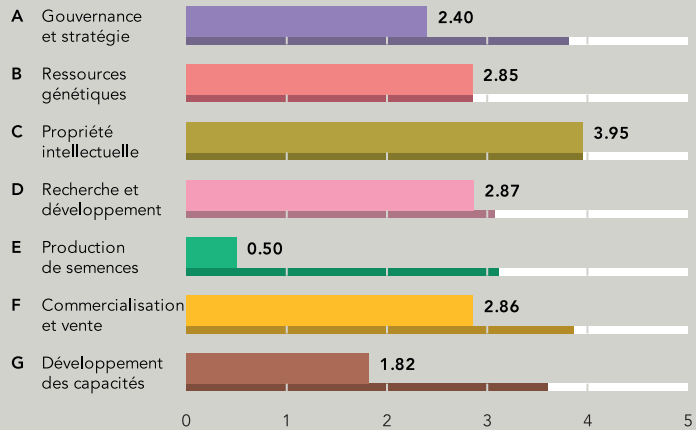
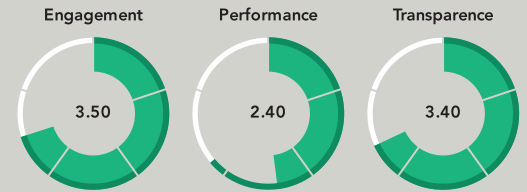
East-West Seed Company Ltd (East-West Seed) a été fondée en 1982 aux Philippines dans le but d'améliorer les revenus des agriculteurs grâce à des semences potagères d'excellente qualité. Elle se classait première des entreprises de semences potagères dans l'Indice de l'accès aux semences 2016 ainsi que dans l'Indice régional pour l'Afrique de l'Est. À l'échelle mondiale, les petits exploitants constituent la principale clientèle d'East-West Seed. Sa gamme de produits contient plus de 900 hybrides et variétés à pollinisation libre. East-West Seed, dont le siège se trouve désormais en Thaïlande, emploie environ 5 000 personnes.



Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

East-West Seed se classe troisième de l'Indice 2019 pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Les points forts de l'entreprise, présente depuis peu de temps dans la région, sont ses politiques relatives à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques ainsi que ses

activités de commercialisation et de vente. Dans ce dernier domaine, la société propose des intrants agricoles et a mis en place des mécanismes solides d'assurance de la qualité. En matière de propriété intellectuelle, East-West Seed n'entrave pas les droits des obtenteurs ou des agriculteurs en imposant des clauses contractuelles ou d'autres mécanismes ayant des répercussions sur l'innovation ou les revenus des petits exploitants. L'entreprise dispose d'un centre de sélection au Bénin où elle met au point des variétés améliorées de cultures locales. Elle affiche des performances plutôt médiocres dans la catégorie « Production de semences », car elle ne produit pas de semences dans la région. Elle peut également s'améliorer dans le domaine « Développement des capacités », notamment en ce qui concerne les jeunes agriculteurs, les programmes destinés aux femmes travaillant sur de petites exploitations et l'accès aux débouchés.



Pratiques exemplaires

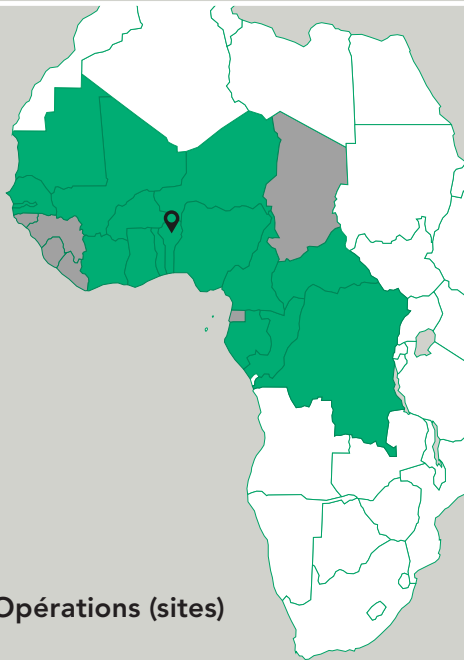
Le réseau de distribution d'East-West Seed s'étend à 16 pays et couvre également des zones isolées. Il s'agit de l'un des réseaux de distribution les plus larges de l'Indice.

Leviers d'amélioration

East-West Seed peut améliorer son score en élargissant ses engagements vis-à-vis des Objectifs de développement durable (ODD), en associant ses activités à des ODD spécifiques ainsi qu'en se fixant des objectifs mesurables et en adaptant ceux-ci à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique centrale.

L'entreprise a lancé un programme de sélection au Bénin où elle s'efforce de mettre au point des variétés améliorées de cultures locales. En s'appuyant sur l'expérience qu'elle a acquise dans d'autres pays, et au vu de ses plans de croissance régionale, East-West Seed est invitée à élargir ses activités de sélection en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Au vu des programmes importants de développement des capacités qu'elle a mis en place dans d'autres régions et qu'elle prévoit d'élargir, l'entreprise est invitée à transposer ces connaissances et cette expérience en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.



Opérations (sites)

- Pays de l'Indice
- Présence
- Production
- Amélioration

Informations remarquables

■ En 2017, East-West Seed a établi un partenariat avec Tikola Ghana Ltd, son unique distributeur au Ghana, pour lancer un projet de fermes modèles afin d'enseigner aux maraîchers les bonnes pratiques agricoles et les méthodes permettant de tirer le meilleur parti des semences hybrides de qualité. Le projet a permis de toucher 1 500 exploitants dans dix fermes de démonstration placées à des endroits stratégiques. Il est soutenu par le gouvernement néerlandais à travers GhanaVeg, un fonds de dotation pour les perspectives économiques.

■ Le code de conduite de l'entreprise, baptisé « 7 essentiels » aborde différents sujets, notamment la lutte contre la corruption ainsi que les normes sociales et les normes de travail. Un quiz en ligne portant sur des études de cas concrets permet de tester les connaissances des employés quant à ce code de conduite.

■ L'entreprise reconnaît l'exemption des obtenteurs quant à ses variétés protégées et le droit des exploitants à conserver, utiliser, semer, re-semer, échanger, partager et vendre les produits des exploitations, y compris les semences de variétés concernées par la loi sur la protection des variétés végétales. Elle se contente d'interdire aux agriculteurs de vendre les semences de variétés protégées à des fins commerciales.

■ L'entreprise dispose d'un programme de sélection des cultures locales au Bénin.

■ Au Bénin, au Nigéria, au Ghana, au Mali et en Côte d'Ivoire, la société forme ses distributeurs afin qu'ils puissent expliquer aux petits exploitants comment utiliser les intrants agricoles de manière durable.

■ En 2017, dans le cadre de son programme de bourses Simon Groot, l'entreprise a attribué des bourses à des enfants d'agriculteurs au Nigéria afin de leur transmettre des connaissances agricoles scientifiques et pratiques. Grâce à ces bourses, la société souhaite encourager les jeunes agriculteurs à poursuivre dans cette voie, à créer des exploitations florissantes et à apporter un moyen de subsistance fiable à leur communauté.

■ Knowledge Transfer, la fondation de l'entreprise, est chargée de fournir la plupart des services de vulgarisation et d'organiser une grande partie des activités de développement des capacités, notamment dans les zones au stade pré-commercial hors Afrique de l'Ouest et Afrique centrale. Toutefois, la société indique que ces activités viennent de débiter en Côte d'Ivoire et au Nigéria.

Gamme de produits

Cultures de l'Indice	Présence (vente/variétés)														Type de semences			Source				
	BEN	BFA	CMR	CAF	CIV	COD	GNQ	GAB	GHA	MRT	NER	NGA	COG	SEN	GMB	TGO	Hybride	Pollinisation libre	OGM	Améliorée par l'entreprise	Organisme public	Autre entreprise
Légumes																						
Aubergine	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●					●
Carotte	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			●
Chou	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●					●
Chou-Fleur	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			●
Citrouille	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			
Concombre	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			
Courge	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			●
Gombo	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●					●
Haricot Vert	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			
Laitue	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			
Melon	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			
Oignon	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			
Pastèque	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			
Piment Fort	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			
Poivron	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			●
Potiron	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			
Tomate	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●			

Bénin (BEN), Burkina Faso (BFA), Cameroun (CMR), République Centrafricains (CAF), Tchad (TCD), Côte d'Ivoire (CIV), République Démocratique du Congo (COD), Guinée équatoriale (GNQ), Gabon (GAB), Ghana (GHA), Guinée (GIN), Guinée-Bissau (GNB), Libéria (LBR), Mali (MLI), Mauritanie (MRT), Niger (NER), Nigeria (NGA), République du Congo (COG), Sénégal (SEN), Sierra Leone (SLE), Gambie (GMB), Togo (TGO)

Cultures locales

- Amarante
- Aubergine africaine
- Célosie
- Corète potagère